



**PRÉFET
DE SAINT-BARTHÉLEMY
ET DE SAINT-MARTIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement de Guadeloupe
UT DEAL de Saint-Barthélemy
et de Saint-Martin**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
portant ouverture d'une enquête publique, sur la demande d'autorisation
environnementale concernant un projet d'installation de préparation et de valorisation
énergétique de combustibles solides de récupération
de la société VERDE SxM,
sur le territoire de la collectivité d'outre-mer de Saint-Martin**

Par arrêté n°2022/130/PREF/SG/DEAL en date du 19 juin 2022, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite **du 28 juin au 28 juillet 2022 inclus**.

Le commissaire enquêteur est Madame Murielle MANTRAN. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Le rayon d'affichage fixé dans la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement étant de 3 km, la collectivité d'outre-mer de Saint-Martin, est concernée.

Pendant la durée de l'enquête le dossier de l'enquête publique est consultable :

- sur support papier, à la collectivité d'outre-mer de Saint-Martin, siège de l'enquête publique. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur.

Le public pourra formuler ses observations, par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique : enquetes-publiques.verdesxm@developpement-durable.gouv.fr

Pour être pris en compte, les correspondances et courriels doivent impérativement parvenir à la collectivité d'outre-mer de Saint-Martin, avant le **28 juillet 2022**, date de clôture de l'enquête publique.

Les observations propositions et contre-propositions du public adressées par correspondance et courriel sont annexées, dans les meilleurs délais, au registre d'enquête publique déposé à la collectivité d'outre-mer de Saint-Martin, Direction environnement eau énergie – Route du fort – Bâtiment de l'ancien hôpital – Marigot – 97150 SAINT-MARTIN pour être tenues à la disposition du public.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public de **09h à 12h** :

- à la Direction environnement eau énergie Route du fort – Bâtiment de l'ancien hôpital - Marigot
Le mercredi 29 juin 2022 et le mercredi 20 juillet 2022

- à l'École Élie GIBBS, rue des écoles – Grand Case

Le mercredi 06 juillet 2022 et le mercredi 13 juillet 2022

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur à la préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, à la collectivité d'outre-mer de Saint-Martin, ainsi que sur le site internet de la préfecture, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le préfet,

Vincent BERTON

